



Raison sociale d'Intégration Jeunesse du Québec inc.

## Formulaire d'inscription - Automne 2016 Hiver 2017

### Perfectionnement

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Êtes-vous membre de l'AQMAT ?      Oui     Non     Inscrire votre # de membre : \_\_\_\_\_

Bannière (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

PARTICIPANTS	TITRE DU COURS	LIEU DE FORMATION	* DATES

Pour obtenir le contenu détaillé de ces cours, veuillez consulter notre site [www.institutquincaillerie.com](http://www.institutquincaillerie.com).  
**Pour renseignement : 514 598-7319 ou [info@institutquincaillerie.com](mailto:info@institutquincaillerie.com)**

### COÛTS DES COURS OFFERTS

**FORMATION DE 7 HEURES**

Nombre de participants : \_\_\_\_\_ X 250 \$ (1 jour) = \_\_\_\_\_ \$

**Pour le cours de pesticides (incluant examen)  
 FORMATION DE TROIS JOURS / 24 HEURES**

Nombre de participants : \_\_\_\_\_ X 680 \$ (3 jours) = \_\_\_\_\_ \$

Êtes-vous assujetti à la loi du 1 %?

Si votre masse salariale est d'au moins deux million \$, vous êtes assujetti à la loi du 1 %. Les frais de cours ainsi que les salaires, les dépenses d'hébergement et de transport sont alors tous exonérées de taxes.

Faites parvenir votre formulaire d'inscription, accompagné de votre chèque, au plus tard cinq jours avant le cours. Faire le chèque à l'ordre de l'Institut de Quincaillerie du Québec et indiquer le titre du cours pour lequel celui-ci est émis. Postez le tout à l'adresse suivante : 1212, rue Ontario Est, Montréal (Qc) H2L 1R4

Nom de la personne dûment autorisée (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



INSTITUT DE QUINCAILLERIE  
DU QUÉBEC

Raison sociale d'Intégration Jeunesse du Québec inc.

Téléphone : 514 598-7319

Télécopieur : 514 598-0977

[www.institutquincaillerie.com](http://www.institutquincaillerie.com)

[info@institutquincaillerie.com](mailto:info@institutquincaillerie.com)

## CALENDRIER

COURS	MONTRÉAL	QUÉBEC
Électricité I	20 février 2017	9 janvier 2017
Électricité II	6 mars 2017	13 février 2017
Plomberie I	9 janvier 2017	23 janvier 2017
Plomberie II	6 février 2017	7 mars 2017
Matériaux de construction I	30 janvier 2017	14 novembre 2016
Matériaux de construction II	13 mars 2017	5 décembre 2016
Marchandisage/ Service à la clientèle	27 février 2017	29 novembre 2016
Pesticides	30-31 janvier 2017 et 6 février 2017	27-28 février et 6 mars
Serrurerie	31 octobre 2016	20 mars 2017

***Si les dates ou villes proposées dans le calendrier ne vous conviennent pas, formez un groupe de huit personnes et nous donnerons le cours à la date et au lieu de votre choix.***

### CERTIFICATION ET ÉVALUATION

Chaque participant réussissant un cours recevra un certificat ainsi qu'une lettre d'attestation.

Un questionnaire d'évaluation des connaissances sera envoyé à chaque participant dès réception de son inscription. Ce questionnaire servira au formateur pour ajuster son contenu au niveau du groupe.

### ANNULATION D'UN COURS

L'Institut de Quincaillerie du Québec se réserve le droit de supprimer un cours si le nombre de huit participants inscrits n'est pas atteint. Le cas échéant les personnes ou les entreprises ayant acquitté leurs frais d'inscription seront remboursés intégralement.

### ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

**Pour annuler une inscription, il faut aviser l'Institut de Quincaillerie du Québec par téléphone ou par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la date du début des cours. Si ce délai n'est pas respecté, aucun remboursement ne sera effectué.**

L'Institut de Quincaillerie du Québec, une division d'Intégration Jeunesse du Québec inc., est enregistrée comme société privée de formation auprès d'Emploi Québec dans le cadre de la loi 1 %. Numéro d'agrément 0000348